

Vivre et enseigner à Mayotte

INTRODUCTION.....	1
I - HISTOIRE ET PRÉSENTATION DE MAYOTTE : ...	1
II - ASPECTS PRATIQUES :	2
III – SITUATION PÉDAGOGIQUE :	3
IV — QUESTIONS DIVERSES	4

INTRODUCTION

Mayotte est tellement française... que c'est le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger qui s'en occupe! Dans cette charmante île de l'Océan Indien, "*collectivité départementale*", les lois nationales - contrairement à Saint Pierre-et-Miquelon, notre autre collectivité territoriale particulière d'outremer - ne s'appliquent que si M. le Préfet les signe et proclame sur place.

Concernant les personnels de l'Éducation Nationale, c'est M le Vice-Recteur – nouveauté statutaire créée en 2000 (B.O. février 2000) -- à la disposition duquel notre arrêté de nomination nous met expressément qui prend les décisions.-

I - HISTOIRE ET PRÉSENTATION DE MAYOTTE :

A) Géographie : La Métropole est à 10000 km, le relais réunionnais à 1500. Ce n'est ni l'Afrique ni Madagascar, pourtant proches voisins (à 400 km), et ce n'est plus les Comores, situées entre 70 et 190 km. Mais c'est 1 000 km² de lagon et 140 km de récifs coralliens. C'est enfin 150 000 habitants et une population qui a presque quadruplé en 30 ans et qui double en 10 ans (6 enfants par femme + forte immigration).

B) Histoire : Depuis quelques années, commencent à sortir en nombre, chez *l'Harmattan* et ailleurs, des livres qui permettent de mieux saisir la "Question mahoraise" dans l'ensemble comorien, austral et international. En voici l'essentiel, résumé sous forme de tableau chronologique :

Date	Événement	Personnages, etc.	Statut	Note
25/04/1841	Adhésion "volontaire" de Mayotte à la France.	Passot rachète Mayotte au sultan Andriansouly.	1 ^{ère} colonie française.	Via un sultan usurpateur!
13/06/1843	Installation française réelle à Mayotte	Andriansouly touche les 5 000 piastres qu'il boit.	Colonisation confirmée	La France déchante.
1886/1897	Mayotte mise sous tutelle comorienne.	Humblot, planteur, met la main sur les Comores.	Colonisation généralisée.	La France oublie Mayotte.
25/06/1912 23/02/1914	Comores (4 îles) sous tutelle malgache	C'est une mesure administrative prise de loin.	Sous-colonie française.	La France enterre Mayotte.
09/05/1946 23/02/1946	Petite autonomie des Comores et TOM.	De Gaulle souhaite décoloniser en douceur.	TOM avec les Comores.	Mayotte a ses 1 ^{ers} députés
14/05/1958 Jusqu'en 1968	Transfert de la capitale à Moroni (Grande-Comore)	L'assemblée territoriale en décide souverainement.	Départementalisation ?	Mayotte se rebelle !
22/12/74	Référendum d'autodétermination.	La France pousse les Comores à l'indépendance.	Pas Mayotte la loyaliste	Scission d'avec les Comores
08/02/1976	Référendum de rattachement aux Comores.	Mayotte refuse à la quasi-unanimité. Paris note.	Mayotte fuit les Comores	Scission confirmée.
11/04/1976 24/12/1976	Référendum proposant de redevenir TOM.	Mais Mayotte veut être DOM... et ne devient que...	...Collectivité territoriale	Cf. le mirage réunionnais.
07/2000	Référendum sur le statut de Mayotte.	Entre-temps, les Comores se sont déchirées (1997). Blocus sur une des îles : Anjouan	Collectivité départementale !	10 ans pour faire le ménage. Gros problème à venir

II - ASPECTS PRATIQUES :

NOUVEAU ; Consultez le site “ Bienvenue à Mayotte ”, bien à jour, réalisé au cours de l'année 2000/2001 par des enseignants sur place : <http://www.chez.com/bienvenueamayotte>

A) Le logement : il est de moins en moins rare mais reste relativement cher à Mayotte, et surtout il dépend en grande majorité d'une agence territoriale, la Société Immobilière de Mayotte, S.I.M. (en situation de quasi monopole !!) qu'il vous faut contacter dès votre avis de mutation - sans attendre même les papiers officiels ! La T.A.M. et d'autres petites agences sont maintenant sur le marché la concurrence commence à fonctionner. Il existe aussi des loueurs privés qui pratiquent des prix équivalents à ceux de la S.I.M. (en gros, compter 3 000 F pour un T2, 4 000 F pour un T3 et 5 000 F pour un T4). Si votre logement est réservé à la SIM à l'avance, vous payerez le loyer du mois d'août. Évitez de réserver sauf pour les T4-T5, vous économiserez un mois de loyer.

Pour la location privée, veillez à établir un bail et tous documents utiles pour éviter les litiges. Généralement, les logements sont plus chers à Mamoudzou - la capitale - qu'en brousse. Il est préférable de prendre le premier logement proposé par la S.I.M., quitte à en changer plus tard ou voir sur place avec les autres agences. Un conseil : importer un système d'alarme - cher sur place : il y a beaucoup de vols. Certains quartiers ne peuvent plus être assurés contre le vol par les deux compagnies d'assurance sur place (P.F.A ou Prudence Créole). Des associations de quartier se mettent en place dans certains endroits pour assurer le gardiennage de jour, de nuit ou les deux.

B) L'automobile : il faut une automobile. Votre voiture de métropole convient si :

- Vous l'avez depuis PLUS DE 6 MOIS (sinon taxe de douane!)
- Elle est en BON ETAT (les routes à virages, nombreux nids-de-poule, air salin et humide - ne leur valent rien!)
- Elle marche à L'ESSENCE ou au DIESEL (il n'y a pas de sans plomb, et le diesel est très peu raffiné et il y a parfois de l'eau dans l'essence qui provoque des dysfonctionnements de pompe moteur!). Le prix des carburants est sensiblement identique à la métropole.
- Vous pensez être prêts à payer son retour, de 10 à 15 000 F (Taxe de douane si la revente de votre véhicule se fait à Mayotte).

Dans ce cas (et encore la climatisation et la “tropicalisation” ne sont pas forcément de trop), il vous faudra vous munir d'un certificat de non-gage à la préfecture d'origine, le plus tard possible avant votre départ, car la douane de Mayotte vous réclamera ce papier lors de la livraison de la voiture... et il faudra qu'il ait alors moins de deux mois (durée du transbordement !). Sinon, il vaut mieux faxer tôt aux concessionnaires locaux et réserver une voiture neuve - un peu plus cher qu'en métropole - ou bien attendre l'arrivée et une occasion (la choisir la plus neuve possible et s'aider d'un mécanicien!) Quant aux assurances, les prix sont comparables à ceux de la Métropole.

C) La santé : Si vous êtes déjà couvert par la MGEN, contactez la MGEN-S.E.M. qui prélève 2,9 ou 4,9 % mensuel pour prendre le relais... et proposer, le plus souvent, un rapatriement à La Réunion (prévoir un en-cas s'il vous fallait retourner en métropole... à vos frais!). À noter que l'Autonome propose une couverture complète pour 1 200 F et une couverture complémentaire rapatriement pour 250 F... Sur place nous cotisons 2 (et bientôt 3 ou 4 %) à la CPSM qui gère les dispensaires de brousse - qualité très variable des médecins et des soins - et l'hôpital de Mamoudzou - devenu établissement public en mars 1997. Il existe des

médecins libéraux sur Mamoudzou et Sada (généraliste, dentiste, kiné) mais toutes les spécialités ne sont pas présentes. Les médicaments sont chers et mal remboursés. Apportez votre dossier médical. Il est donc nécessaire d'être en bonne santé physique et morale pour venir à Mayotte.

D) La scolarité des enfants : Le plus alarmant est le niveau du primaire - surtout en brousse - où les petits Mahorais apprennent, d'abord le français lui-même comme une langue seconde, sinon une langue étrangère, d'où un décalage important avec nos enfants. L'inscription au CNED (élitiste mais efficace si l'enfant suit bien!) est possible. Il devient quasiment impossible d'inscrire ses enfants à Mamoudzou si on habite en brousse. Chaque gros village a son collègue qui, bon an mal an, assure l'enseignement des “ matières de base ”. Il n'y a trois lycées : à Mamoudzou à Pamandzi (Petite-Terre) et à Sada (voir IVd). Bientôt un lycée à M'Tsambo (Nord). Dans le secondaire, les professeurs sont presque tous métropolitains.

E) Le mobilier : Il est possible de l'acheter d'occasion sur place, mais presque aussi cher que neuf... en métropole : attention aux prix “ m'zungus ” (le blanc, l'étranger) Un fer à repasser acheté sur place il y a 4 ans 450 F se vend 150 F d'occasion. D'ailleurs les prix commerciaux neufs ont tendance vraiment à baisser - comparez

Déménagement : attention aux délais, faites faire plusieurs devis par les déménageurs présents à Mayotte (A.G.S - Madetrans). Attention, la douane est rigoureuse et tout le matériel neuf que vous apporterez seront taxés à des taux supérieurs à la TVA métropolitaine Un déshumidificateur est appréciable, ainsi qu'un climatiseur (split système pour les logements SIM). Le matériel téléphonique se trouve sur place à des prix comparables à la métropole.

F) La consommation : Les légumes et fruits, même locaux, sont relativement rares et chers (15 à 25 F le kg... quelle que soit leur nature !). Beaucoup de denrées viennent par avion ou bateau et subissent des taxes d'entrée variables ; elles sont également assez chères, même par rapport à la Réunion, point de repère officiel du coût de la vie en Outre-Mer. En fait, on finit par faire ses yaourts, son fromage... et à se passer de fraises et du dernier Céline Dion !!! Prévoir un filtre à eau pour les logements en brousse. On trouve presque tout et s'il n'y a pas on apprend à s'adapter. Un hypermarché Cora vient d'ouvrir. On trouve tout mais le caddie rempli revient cher !

G) Les statuts et décrets : Votre indemnité d'éloignement (I.E.) est versée par moitié - 1/2 avant le départ, l'autre 1/2 à la fin du contrat par le Rectorat de votre Académie d'origine. Elle sera ponctionnée de 2 % au profit de la Caisse de Protection Sociale de Mayotte. La collectivité a besoin d'argent et même si la métropole vient de s'engager pour dix ans - dans le cadre du nouveau statut de l'île - à pourvoir 80 % du contrat de plan, la rémunération des enseignants du premier degré recruté sur place, la fiscalisation des primes pourrait voir le jour. Votre retour (si vous demandez votre académie d'origine) se fera avec 1 000 points en poche mais pour tout le département (problème pour les profs du 2nd degré non-PEGC seulement) !

Attention, vos indemnités seront probablement fiscalisées localement dans quelques années malgré les promesses orales !

III – SITUATION PÉDAGOGIQUE :

Voici, exprimées le plus simplement possible, la plupart des données qu'il vous faudra intégrer pour travailler efficacement dans le cadre de votre expatriation à Mayotte.

A) Problèmes généraux : Les élèves mahorais vivent le soir et la nuit - ils dorment donc un peu la journée. Dès le plus jeune âge, ils se lèvent très tôt pour l'école coranique qui, peu tendre, ne leur apprend pas l'arabe et ne leur donne qu'une mémoire mécanique, puis ils vont à l'école française où les instituteurs négligent histoire-géographie et sciences naturelles. Ils ne mangent ni le matin ni à midi, ou très peu. L'après-midi, les garçons disparaissent dans leur *banga* - cabane individuelle en terre - et les filles aident leur maman à la maison - les devoirs scolaires passent souvent après. À partir de 17 h 30, le soleil se couche et il n'y a pas toujours d'électricité au logis. .. Bref, tout le travail utile devrait se faire en classe. *Précision :* cette description est valable pour les écoles de brousse. À Mamoudzou, c'est moins vrai. L'école coranique et l'enseignement métropolitain procèdent de logiques différentes.

B) Problèmes du 1^{er} degré : L'école coranique est en concurrence insidieuse avec l'école française, mais le plus grave, c'est qu'elle alimente une non-francophonie militante... qui retarde et complique les apprentissages des enfants. Les locaux sont souvent sales et le matériel en mauvais état, mais surtout, vous utiliserez des méthodes spécifiques locales (inutile de se charger de documents pédagogiques en masse!) , parfois déroutantes. IMF, c'est, une classe en brousse, puis peut-être un poste de conseiller pédagogique ou de formateur en cours normal. Les choses s'améliorent peu à peu, mais il reste que la "durée de vie" d'un IMF est plutôt courte - résultat d'un travail épuisant et peu valorisant, puisque, jusqu'à il y a peu, les instituteurs étaient recrutés en fin de 5^e et parlaient un français assez incorrect. *Conseil :* emportez avec vous une fiche individuelle de synthèse (à demander à son I.A. d'origine) pour faciliter le mouvement local de l'année suivante.

La suppression de certaines catégories de personnels à la rentrée 1999/2000 a accru la charge de travail pour les IMF classe. Les postes à profils sont très courus et les places sont chères et très convoitées.

Malgré tout la spécificité du travail et les relations avec les élèves rendent ce travail assez plaisant pour qui est prêt à s'investir.

C) Problèmes du second degré : Il y a une douzaine de collèges sur l'île - un par gros village. Dès l'abord, vous ressentirez une humidité inhabituelle qui entraîne une fatigabilité importante

chez tous les habitants. Non content de cela, il faudra préparer des élèves (presque) non-francophones à des examens de niveau national, et grâce, le plus souvent, à des livres inexploitable. Si les élèves de brousse présentent en gros un niveau ZEP, ceux de Mamoudzou sont plus francophones et plus vindicatifs. Tous rencontrent un problème d'orientation, du fait cumulé de l'accroissement démographique, du manque de LP, du refus d'apprendre à bien cultiver la terre, d'un certain assistanat (bourses...).

D) Problèmes du lycée : Il n'y en a que deux sur l'île, le plus ancien - datant d'une quinzaine d'années - à Mamoudzou et le plus récent à Sada. Les élèves y sont plus vindicatifs - ils ont réussi à y entrer, au terme d'une course à la sélection qu'ils sont fiers d'avoir gagnée. La plupart choisissent la filière STT sursaturée. Il ne faut pas se leurrer : les meilleurs troisièmes, qu'on envoie soit à La Réunion soit (mais beaucoup plus rarement) en métropole, souffrent en français plus que dans toute autre matière. Le problème de la non francophonie courante n'est pas surmonté en lycée. Et l'accroissement constant des effectifs entraîne un manque de locaux et l'extension, en cours ou à terme, du travail le samedi matin (en plus de la journée continue 6h-17h toute la semaine).

E) Problèmes du LP : Il n'y en a que deux sur l'île, flanqués de deux annexes assez éloignées (L'annexe de Dzoumogne est à 20 km de Kaweni et celle de Chirongui est à 30 km de Kahani) auxquels il faut ajouter le lycée agricole de Coconi. Les élèves y viennent, par transport scolaire à partir de 7 h et jusqu'à 16 h, de toute l'île: certains se lèvent donc très tôt et rentrent très tard. Ils proposent des formations peu adaptées à l'étroussure du marché local du travail. Malgré les besoins en métiers qu'induit le développement de l'île et le nombre croissant de dossiers d'orientation reçus, les autorités ne prévoient aucune extension dans ce secteur. Dans les ateliers, les problèmes de sécurité sont multipliés par le prix du matériel de sécurité (chaussures,...), un approvisionnement irrégulier, la difficulté à faire ôter leurs châles aux filles dans l'atelier et... une compréhension incomplète des consignes. Mais **une majorité des élèves sont motivés**: les places valent cher et la sélection est plus dure qu'au lycée!

IV — QUESTIONS DIVERSES

DOMAINE OFFRE	LIEU	PRIX	REMARQUES
Culture			
1 cinéma	Cmac/Mdz/Pdz	40 F	Projection en plein air
1 bonne librairie	Centre/Mdz.	+ 25 %.	Délai de livraison.
La Bibliothèque.	Kavani/Mdz	Gratuite	Ouverte en 03/99
2 bonnes papeteries.	Kaweni/Cora/Mdz	Corrects.	
1 chaîne hertzienne	RFO	Gratuite	
2 bouquets satellite	Canal Sat/TPI	Idem métropole	Abonnement perso !
Loisirs			
Ordinateur	Chez soi/Internet	25 F/h + Abonmt	Onduleur/Wanadoo
1 salle de muscu	Kaweni/Mdz.	Normal	Toutes formules
1 club de danse.	Kaweni/Mdz.	Variable (+ cher)	Le bimestre + gym.
1 club de judo.	Kaweni/Mdz.	500 F.	Le trimestre (2 c/sem.)
1 club de badminton	Kavani/Mdz	300 F	Le trimestre
2 écoles de musique.	Mamoudzou.	350F	Le mois (2 h/sem.)
Clubs de plongée	Nord/Mdz./Sud/Pdz.	150/200 F	Au choix (corail !)
Bateau	Nord/Mdz./Sud.	300/350 F Sur barque Yamaha.	
Plage à tombants	Partout sur l'île.	Gratuit.	Palme/masque/tuba.
Voyages			
Agence Air-France.	MdzDaoudzi	Cher mais promos	Prévoir à l'avance
Agence Air-Austral.	Att° au poids/bagages	Cher, quasi monopole	Prévoir à l'avance
Coût de la vie			
SNIE	Mdz/Dza/Combani/ Sada	Prix supérieurs à la norme	Possibilité d'acheter en gros
SCORE	Mdz		
SODIFRAM	Kaweni/Mdz.		
Ets BALLOU	Mdz/Dza	Electroménager	Possibilité de payer par CB
Ets SPPM	Kaweni/IMdz	Prix supérieurs à la norme	
Épiceries diverses	Partout		Produits de base
Boutiques diverses	Mdz et environs		Variété de produits
Banques			
Trésor public	Mamoudzou		Le trésor gère les payes, mais pas de découvert
Crédit agricole	Mamoudzou		Le CA autorise les découverts
BFCOI	Mdz/Sada/Labattoir		
Distributeurs CB	Mdz (6) Dza (3) Sada (1) Poroani (1)		

Se faire envoyer des marchandises ? La douane est autonome, liée à la Poste et aïde.

Tous ces renseignements ne sont pas exhaustifs, contactez le SGEN-C.F.D.T. Mayotte pour toute question professionnelle ou personnelle.

– Mél. : Sgen.Mayotte@wanadoo.fr - Internet : <http://etranger.sgen-cfdt.org/mayotte> ou <http://sgen-mayotte.yt.cf>

– 1^{er} degré : Didier Paté 0 269 61 22 64 (Mayotte) – 03 26 97 54 48 (métropole 21/07 au 08/09/01)
Didier.Pate@wanadoo.fr

– 2nd degré : En raison des modifications et des départs, une AG de rentrée permettra d'organiser la structure de la section locale.